

CLUB MONT STE. MARIE

FINANCIAL STATEMENTS

NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

ÉTATS FINANCIERS

LE 30 NOVEMBRE 2019





INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members,
Club Mont Ste. Marie:

Qualified opinion

We have audited the financial statements of Club Mont Ste. Marie ("the Entity"), which comprise the statement of financial position as at November 30, 2019, and the statements of changes in net assets, operations and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the basis for qualified opinion section of our report, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at November 30, 2019, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for qualified opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Entity derives revenue from fundraising and social events, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Entity. Therefore, we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to fundraising and social events revenue, net revenue for the year, and cash flows from operations for the years ended November 30, 2019 and 2018, current assets as at November 30, 2019 and 2018, and net assets as at December 1, 2018 and 2017 and as at November 30, 2019 and 2018. Our audit opinion on the financial statements for the year ended November 30, 2018 was modified accordingly because of the possible effects of this limitation in scope.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report. We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity, or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our

opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Officer

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario

May 29, 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres,
Club Mont Ste. Marie:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Club Mont Ste. Marie («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2019, et les états de l'évolution de l'actif net, état des opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possibles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 30 novembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Entité tire des revenus de dons et des événements spéciaux, pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, la vérification de ces revenus a été limitée aux montants inscrits dans les livres de l'Entité. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'ajuster les revenus tirés des dons et des collectes de fonds, les revenus nets de l'exercice et les flux de trésorerie liés à l'exploitation des exercices clos les 30 novembre 2019 et 2018, les actifs à court terme au 30 novembre 2019 et 2018, et les actifs nets au 1^{er} décembre 2018 et 2017 et au 30 novembre 2019 et 2018. Notre opinion d'audit sur les états financiers de l'exercice clos le 30 novembre 2018 a été modifiée en conséquence en raison des effets éventuels de cette limitation.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
29 mai 2020



CLUB MONT STE. MARIE

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 NOVEMBER 2019

	2019	2018	
CURRENT ASSETS			ACTIFS COURANTS
Cash	\$ 565,510	\$ 469,631	Encaisse
Accounts receivable	53,078	43,186	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	16,828	26,377	Frais payés d'avance
Inventory	<u>147</u>	<u>2,366</u>	Inventaire
	635,563	541,560	
DEPOSIT ON SNOW MAKING EQUIPMENT (note 7)	44,273	60,000	BOURSE EN DEPOT - ENNEIGEMENT (note 7)
PROPERTY AND EQUIPMENT (note 4)	<u>317,289</u>	<u>72,791</u>	BIENS ET ÉQUIPEMENT (note 4)
	\$ 997,125	\$ 674,351	
CURRENT LIABILITIES			PASSIF À COURT TERME
Accounts payable	\$ 101,201	\$ 99,185	Comptes créditeurs
Deferred revenue (note 5)	<u>361,959</u>	<u>286,157</u>	Revenus reportés (note 5)
	<u>463,160</u>	<u>385,342</u>	
DEFERRED CONTRIBUTIONS RELATED TO PROPERTY AND EQUIPMENT (note 6)	<u>399,587</u>	<u>176,776</u>	CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELIÉES AUX BIENS ET ÉQUIPEMENT (note 6)
	<u>862,747</u>	<u>562,118</u>	
NET ASSETS			ACTIF NET
Alpine reserve fund	35,000	32,219	Fonds restraints Alpin
Velo MSM fund	45,086	29,463	Fonds Velo MSM
Unrestricted fund	<u>54,292</u>	<u>50,551</u>	Fonds non-restrains
	<u>134,378</u>	<u>112,233</u>	
	\$ 997,125	\$ 674,351	

Approved on behalf of the Board:

Approuvé au nom du conseil:

Director/Administrateur

Director/Administrateur



CLUB MONT STE. MARIE

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 30 NOVEMBRE 2019

	2019	2018	
ALPINE RESERVE FUND			FONDS DE RÉSERVE ALPIN
Balance - beginning of year	\$ 32,219	\$ 25,093	Solde, début de l'exercice
Transfer from unrestricted fund	2,781	10,000	Transfert provenant de fond non-restreint
Transfer to unrestricted fund (homologation expenses)	-	(2,874)	Transfert au fond non-retreint (depenses d'homologation)
Balance - end of year	<u>\$ 35,000</u>	<u>\$ 32,219</u>	Solde, fin de l'exercice
VELO MSM FUND			FONDS DE VÉLO MSM
Balance - beginning of year	\$ 29,463	\$ 9,509	Solde, début de l'exercice
Transfer from unrestricted fund (net funding in year)	15,623	19,954	Transfert provenant de fond non-restreint (financement net pour l'annee)
Balance - end of year	<u>\$ 45,086</u>	<u>\$ 29,463</u>	Solde, fin de l'exercice
UNRESTRICTED FUND			FONDS NON-RESTREINTS
Balance - beginning of year	\$ 50,551	\$ 22,091	Solde, début de l'exercice
Net revenue for the year	22,145	55,540	Revenus nets pour l'exercice
Transfer to alpine reserve fund	(2,781)	(10,000)	Transfert au fonds de réserve Alpin
Transfer from alpine reserve fund	-	2,874	Transfert de fonds de réserve Alpin
Transfer to Velo MSM fund	(15,623)	(19,954)	Transfert au fonds de Vélo MSM
Balance - end of year	<u>\$ 54,292</u>	<u>\$ 50,551</u>	Solde, fin de l'exercice
TOTAL	<u>\$ 134,378</u>	<u>\$ 112,233</u>	TOTAL



CLUB MONT STE. MARIE

STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

ÉTAT DES OPÉRATIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 30 NOVEMBRE 2019

	2019	2018	
REVENUE			REVENUS
Alpine program fees	\$ 272,514	\$ 282,864	Frais d'inscription Alpins
Lapsed volunteer credits	8,100	11,375	Credits non-reclames
Fundraising	35,149	12,161	Collecte de fonds
Alpine race hosting	87,325	60,972	Courses Alpins
Amortization of deferred contributions (note 6)	4,019	-	Amortissement des contributions reportées (note 6)
Membership	10,830	10,165	Frais d'adhesion
Miscellaneous	3,122	5,725	Divers
Social events	18,905	12,795	Événements sociaux
Velo MSM	<u>111,200</u>	<u>92,710</u>	Vélo MSM
	<u>551,164</u>	<u>488,767</u>	
EXPENSES			DÉPENSES
Alpine program	264,059	236,750	Programme Alpin
Alpine race hosting	61,182	37,607	Organisation de courses alpines
Amortization	18,588	11,905	Amortissement
Office and administration	61,427	52,821	Frais de bureau et d'administration
Small equipment and maintenance	10,011	11,045	Equipements divers et maintenance
Social events	18,175	10,343	Événements sociaux
Velo MSM	<u>95,577</u>	<u>72,756</u>	Vélo MSM
	<u>529,019</u>	<u>433,227</u>	
NET REVENUE FOR THE YEAR	<u>\$ 22,145</u>	<u>\$ 55,540</u>	REVENUS NETS POUR L'EXERCICE



CLUB MONT STE. MARIE

STATEMENT OF CASH FLOWS FOR THE YEAR ENDED NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019

	2019	2018	
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Net revenue for the year	\$ 22,145	\$ 55,540	Revenus nets pour l'exercice
Items not affecting cash			Éléments non liés à l'encaisse
Amortization of deferred contributions (note 6)	(4,019)	-	Amortissement des contributions reportées (note 6)
Amortization	18,588	11,905	Amortissement
Net change in non-cash working capital items			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
Accounts receivable	(9,892)	(4,347)	Comptes à recevoir
Prepaid expenses	9,549	13,136	Frais payés d'avance
Inventory	2,219	70	Inventaire
Accounts payable	2,016	(24,195)	Comptes créditeurs
Deferred revenue	<u>75,802</u>	<u>4,107</u>	Revenus reportés
	<u>116,408</u>	<u>56,216</u>	
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
Deposit on snow making equipment	15,727	(60,000)	Bourse en dépôt - enneigement
Purchase of property and equipment	<u>(263,086)</u>	<u>(63,880)</u>	Achat de biens et d'équipement
	<u>(247,359)</u>	<u>(123,880)</u>	
FINANCING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
Deferred contributions related to property and equipment	<u>226,830</u>	<u>176,776</u>	Contributions reportées reliées aux biens et équipement
INCREASE IN CASH FOR THE YEAR	95,879	109,112	AUGMENTATION DE L'ENCAISSE POUR L'EXERCICE
Cash - beginning of year	<u>469,631</u>	<u>360,519</u>	Encaisse - début de l'exercice
CASH - END OF YEAR	\$ 565,510	\$ 469,631	ENCAISSE - FIN DE L'EXERCICE



CLUB MONT STE. MARIE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS NOVEMBER 30, 2019

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

The organization is incorporated as Club Lac Ste. Marie under the Canada Not-for-profit Corporations Act, however, it operates as Club Mont Ste. Marie. The organization delivers alpine ski racing programs, cycling programs and social events to the club's membership.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Estimates and assumptions

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenditure during the reporting period. The estimates and assumptions are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the period in which they become known.

b) Financial instruments

Financial instruments are initially recognized at fair value and are subsequently measured at cost, amortized cost or cost less appropriate allowances for impairment.

c) Property and equipment (continued)

The start lodge is recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided on the straight line basis over 20 years.

The finish lodge is recorded at cost. Amortization will be provided on the straight line basis over 20 years once it is available for use.

Furniture is recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided on the straight line basis over 10 years.

CLUB MONT STE. MARIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES LE 30 NOVEMBRE 2019

1. BUT DE L'ORGANISATION

L'organisation est constituée en corporation portant le nom de Club Lac Ste. Marie, en vertu de la Loi sur les organisations à but non lucratif, exploitée sous le nom de Club Mont Ste. Marie. L'organisation propose des programmes compétitifs de ski alpin, des programmes de cyclisme et des activités sociales aux membres du Club.

2. PRATIQUES COMPTABLES PRINCIPALES

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif et comprennent les pratiques comptables principales suivantes:

a) Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif et qui révèlent l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers ainsi que le montant déclaré du revenu et des dépenses pendant la période visée par les états. Les estimations et hypothèses sont revues annuellement et, quand des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord reconnus à leur juste valeur et ensuite mesurés au coût, au coût après amortissement ou au coût moins des allocations appropriées pour l'affaiblissement.

c) Biens et équipement

Le pavillon de départ est enregistré au prix coûtant moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est fourni en ligne droite base sur 20 ans.

Le pavillon d'arrivée est enregistré au prix coûtant. L'amortissement sera fournis sur une base linéaire sur 20 ans une fois disponible pour utilisation.

Le mobilier est comptabilisé au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est fourni sur une base linéaire sur 10 ans.



CLUB MONT STE. MARIE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS NOVEMBER 30, 2019

c) Property and equipment (continued)

Snow making equipment is recorded at cost. Amortization will be provided on the straight line basis over 10 years once it is available for use.

Equipment is recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided on the straight line basis over 5 years.

d) Alpine reserve fund

The alpine reserve fund is internally restricted and is intended to provide an allowance for unforeseen events in addition to a set aside for future recapitalization of permanent assets. The Club's membership provides authority to the Board to act in this regard. At some times the reserve may be augmented to make strategic investments for buildings, equipment, and MSM alpine runs. Funding levels and the time required to obtain them, would be outlined in this note when applicable.

e) Velo MSM fund

The Velo MSM fund is internally restricted from other reserves as Velo MSM raises money for the specific purpose of trail building and other specified Velo MSM activities. It represents the net balance of all revenues and expenses that are attributable to Velo MSM activities. These funds cannot be used for other purposes.

f) Revenue recognition

The organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenditure is incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or become receivable. Membership fees, alpine program and velo MSM fees are recognized as revenue over the period to which they relate. Other revenues are recognized in the year in which the event is held or the revenue earned.

g) Inventory

Inventory consists of team jackets and pants and is valued at the lower of cost and net realizable value.

CLUB MONT STE. MARIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES LE 30 NOVEMBRE 2019

c) Biens et équipement (suivi)

Les équipements d'enneigement sont enregistrée au prix coûtant. L'amortissement sera fournis sur une base linéaire sur 10 ans une fois disponible pour utilisation.

Les biens et l'équipement sont consignés au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur 5 ans.

d) Fonds de réserve alpin

Le fonds de réserve alpin est sujet à des restrictions internes destiné à fournir une allocation pour des événements imprévus qui pourrait nécessiter des ressources immédiates pour rectifier. L'adhésion du club fournit l'autorité au Conseil à agir à cet égard. À certains moments, le réserve peut être augmenté pour supporter des investissements stratégiques pour des bâtiments, équipement et les pentes alpins MSM. Les niveaux de financement, et temps requis pour les obtenir, seraient décrits dans cette note le cas échéant.

e) Fonds de Vélo MSM

La réserve de Vélo MSM est séparée à l'interne des autres réserves car Vélo MSM recueille des fonds pour les buts spécifiques de la construction de sentiers et d'autres activités de Vélo MSM. Ces fonds ne peuvent être utilisés à d'autres fins.

f) Comptabilisation des revenus

L'organisation a adopté la méthode du report des contributions. Les contributions restreints sont reconnues en tant que revenu dans l'année pendant laquelle la dépense associée est engagée. Les contributions non-restreints sont reconnues comme revenu quand elles sont reçues ou deviennent disponibles. Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement est tenu ou le revenu encouru.

g) Inventaire

L'inventaire est constitué de vestes et pantalons de l'équipe évalué au plus faible coût de revient et de la valeur nette de réalisation.



CLUB MONT STE. MARIE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 30 NOVEMBRE 2019

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments of the organization consist of cash, accounts receivable and accounts payable.

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the organization is not exposed to significant interest rate, currency, credit, liquidity or market risks arising from its financial instruments and the risks have not changed from last year.

4. PROPERTY AND EQUIPMENT

	Cost Coût	Accumulated amortization Amortissement cumulé		2019		2018	
				Net		Net	
Start lodge	\$ 80,383	\$ 4,019	\$ 76,364	\$ 45,893	Pavillon de départ		
Finish lodge (in progress)	20,382	-	20,382	-	Pavillon d'arrivée (en construction)		
Furniture	10,219	1,022	9,197	-	Mobiliers		
Snow making equipment (in progress)	181,507	-	181,507	-	Équipements d'enneigement (en construction)		
Equipment	<u>185,738</u>	<u>155,899</u>	<u>29,839</u>	<u>26,898</u>	Équipement		
	<u>\$ 478,229</u>	<u>\$ 160,940</u>	<u>\$ 317,289</u>	<u>\$ 72,791</u>			

5. DEFERRED REVENUE

Deferred revenue represents revenue received relating to next year as follows:

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation comprennent l'encaisse, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs.

Sous réserve d'indication contraire, la direction estime que l'organisation n'est pas exposée à des risques considérables liés au taux d'intérêt, au taux de change, au crédit, à la liquidité ou au marché dérivant de ses instruments financiers, et les risques associés n'ont pas changés.

4. BIENS ET ÉQUIPEMENT

5. REVENUE REPORTÉS

Les revenus reportés représentent les revenus reçus relatifs à l'année prochaine comme suit:

	2019	2018	
Alpine program fees	\$ 361,959	\$ 286,157	Frais d'inscription alpins



CLUB MONT STE. MARIE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
NOVEMBER 30, 2019

CLUB MONT STE. MARIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 30 NOVEMBRE 2019

6. DEFERRED CONTRIBUTIONS RELATED TO PROPERTY AND EQUIPMENT

The deferred contributions related to property and equipment will be amortized over the same period as the related property and equipment.

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELIÉES AUX BIENS ET ÉQUIPEMENT

Les apports reportés liés aux immobilisations et équipements seront amortis sur la même période que les propriétés et équipements.

	<u>Balance</u> <u>2018</u>	<u>Addition</u>	<u>Amortized</u> <u>to revenue</u>	<u>Balance</u> <u>2019</u>	
Donations for start lodge	\$ 71,776	\$ 30,300	\$ 4,019	\$ 98,057	Dons pour pavillon de départ
Donations for finish lodge	-	75,750	-	75,750	Dons pour pavillon d'arrivée
Contributions for snow making equipment	105,000	120,780	-	225,780	Contributions pour équipements d'enneigement
	<u>\$ 105,000</u>	<u>\$ 120,780</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 225,780</u>	

7. DEPOSIT ON SNOW MAKING EQUIPMENT

The organization placed \$225,780 on deposit with a notary to purchase snow making equipment. By year end \$181,507 had been spent. The balance will be spent next year.

7. DEPOT SUR EQUIPEMENTS D'ENNEIGEMENT

L'organisation a déposé 225 780 \$ en dépôt auprès d'un notaire pour acheter des équipements d'enneigement. À la fin de l'année 181 507 \$ avait été dépensé. Le solde sera dépensé l'année prochaine.

8. SUBSEQUENT EVENT

It is expected that the measures taken to contain Covid 19 will have a significant negative impact on the operations of the organization in 2020. The impact cannot be determined at this time.

8. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Il est prévu que les mesures prises pour contenir la pandémie de Covid 19 aura un impact négatif significatif sur les opérations de l'organisation en 2020. L'impact ne peut être déterminé en ce moment.

